



# TIRER PARTI DE L'ODD 17 ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

## NOTE D'ORIENTATION

JUILLET 2022



# À propos de Forus

**Forus est un réseau mondial dynamique et en pleine expansion, fondé en 2008 sous la forme d'une alliance informelle de plateformes nationales d'ONG et de coalitions régionales.**

**Aujourd'hui, Forus représente 66 plateformes nationales et 7 coalitions régionales.** Les plateformes nationales sont mandatées par leurs divers membres pour les représenter et agir en tant qu'interlocuteurs clés auprès des gouvernements nationaux. Les coalitions régionales couvrent l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, l'Afrique centrale, l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et le Pacifique, et offrent aux plateformes nationales un espace de collaboration aux niveaux régional et international. En travaillant ensemble, les membres, partenaires et alliés de Forus ont permis au réseau d'être reconnu et influent au niveau international dans la promotion de la gouvernance inclusive et la défense des politiques de développement durable au bénéfice de la planète et de ses habitants.



# INTRODUCCIÓN

**Une grande partie des progrès réalisés ces dernières années en vue d'atteindre les objectifs et cibles de l'Agenda 2030, adoptés par tous les pays en 2015, ont marqué le pas ou ont été inversés dernièrement, en partie en raison des impacts de la pandémie de Covid-19.**

Face à ces tendances, il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi que la participation de toutes les parties prenantes au processus. Ce n'est que si chacun unit ses forces que le monde aura une chance de remédier aux retards et aux reculs et de faire en sorte que les efforts déployés pour atteindre les ODD d'ici à 2030 soient couronnés de succès. Cela signifie qu'au cours de la "Décennie d'Action" (2020-30), la communauté internationale, et les gouvernements en particulier, devront mobiliser des moyens de mise en œuvre améliorés, une volonté politique plus forte et cultiver des partenariats renforcés avec différents groupes de parties prenantes, y compris avec la société civile.

Par rapport aux autres parties prenantes, les Organisations de la Société Civile (OSC) ont plus de difficultés à s'engager profondément dans le suivi et la mise en œuvre des ODD et à renforcer leurs capacités à le faire, que ce soit en raison d'environnements répressifs, de charges administratives excessives ou de budgets limités. **Les systèmes de financement d'initiatives pertinentes en la matière sont trop souvent conçus de manière complexe et descendante, ce qui complique l'accès des OSC, notamment aux niveaux national et local, à ces financements.**

Le soutien au renforcement des capacités de la société civile est intimement lié à la possibilité pour la société civile de fonctionner et de contribuer de manière significative à la réalisation de l'Agenda 2030. Promouvoir le renforcement des capacités et reconnaître les capacités préexistantes des OSC est la première étape pour modifier les relations de pouvoir en donnant plus d'espace à la société civile pour agir, apprendre et influencer.

## OBJECTIFS DE CE DOCUMENT

**Cette note d'orientation vise à fournir un aperçu des progrès réalisés par les États Membres de l'ONU en matière de promotion du renforcement des capacités, en particulier de la société civile, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'ODD 17 qui se concentre sur le partenariat mondial et les moyens de mise en œuvre.** Forus a publié des évaluations similaires chaque année depuis 2017, en analysant la manière dont les gouvernements font référence et incluent (ou non) le renforcement des capacités de la société civile. Cette analyse est réalisée sur la base du contenu des Examens Nationaux Volontaires (ENV) soumis au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) de l'ONU par les différents États Membres chaque année. Il convient de noter que ce rapport établit des comparaisons entre les résultats globaux en matière de renforcement des capacités du FPHN de l'ONU de chaque année afin d'identifier les tendances, même si différents gouvernements présentent leurs ENV chaque année.

# PRINCIPALES CONCLUSIONS



## 01 **Tendance positive dans les rapports sur le renforcement des capacités.**

**Le renforcement des capacités (bien qu'il ne soit pas nécessairement spécifique aux OSC) a été mentionné par 36 des 42 gouvernements rapporteurs dans les ENV de 2021 soumis au FPHN des Nations Unies.** Six pays (14 % des ENV soumis) ne mentionnent pas du tout le renforcement des capacités. Selon les évaluations réalisées par Forus au cours des 5 dernières années, cette tendance à rendre compte des efforts de renforcement des capacités au niveau national évolue dans une direction positive depuis au moins 2 ans : le renforcement des capacités a été mentionné par 72 % des ENV en 2019, 82 % en 2020 et 86 % en 2021.

## 02 **Aucune preuve d'une approche stratégique du renforcement des capacités des OSC pour les ODD.**

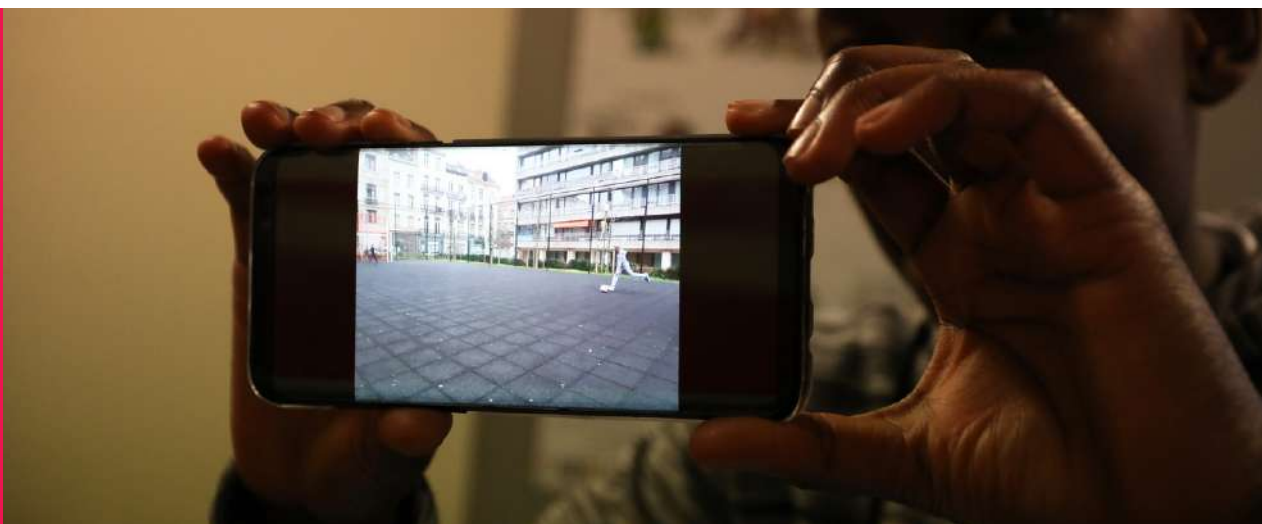
Malgré le fait que l'ODD 17 soit examiné par le FPHN chaque année, et que cet objectif souligne l'importance du renforcement des capacités comme moyen clé de mise en œuvre de l'agenda des ODD, **il n'y a toujours aucun signe que la majorité des pays s'attaque sérieusement à la question du renforcement des capacités, en particulier à destination de la société civile.** Comme indiqué dans les précédents rapports Forus sur ce sujet, il n'y a toujours pas de preuve d'efforts systématiques et à long terme des gouvernements pour renforcer les capacités de la société civile liées à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les données des ENV de 2021 n'indiquent aucun changement à cet égard.

**03** **Aucun renforcement des capacités n'est prévu pour soutenir l'élaboration de rapports alternatifs de la société civile (rapports dits "parallèles" ou "dédiés").**

Bien que de nombreux ENV de 2021 aient souligné le rôle clé des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et dans les consultations gouvernementales précédant le FPHN, **les rapports sur les efforts réels de renforcement des OSC et de leurs capacités ont été beaucoup moins fréquents.** Très peu des ENV de 2021 comportaient des paragraphes réservés aux contributions de la société civile. Au contraire, les contributions spécifiques des OSC n'étaient souvent disponibles que dans les rapports alternatifs de la société civile, produits indépendamment à l'initiative d'organisations de la société civile qui assurent le financement et la collecte des données et coordonnent les contributions de plusieurs OSC au contenu du rapport. Bien que ces rapports parallèles (ou rapports dédiés) des OSC ne fassent pas partie des ENV officiels, ils jouent un rôle important en faisant contrepoids aux déclarations officielles faites dans les ENV sur le rythme et le succès des efforts nationaux pour parvenir à une mise en œuvre efficace des ODD et en fournissant une analyse plus critique des données disponibles. Malgré leur importance, ces rapports produits par les OSC n'étaient disponibles que pour 17 pays (sur 42) ayant présenté des ENV en 2021. Et malgré la portée, la complexité et l'importance de nombreux rapports parallèles des OSC, il n'existe aucune donnée sur le soutien officiel au renforcement des capacités fourni pour la production de ces précieux rapports.

**04** **Malgré les engagements internationaux, les pays donateurs n'atteignent pas leurs objectifs en matière d'Aide Publique au Développement (APD) et les données manquent sur la part consacrée au renforcement des capacités des OSC.**

L'objectif le plus connu en matière d'aide internationale au développement est que l'APD représente 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays donateurs. Cependant, en 2021, **le total de l'APD pour tous les pays membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE réunis, en pourcentage du RNB, s'élevait à 0,33 %.**<sup>1</sup> En outre, plusieurs pays, parfois reclassés en fonction de leur statut de revenu, ont révélé la dégradation des niveaux de l'aide internationale reçue, malgré les défis et les fortes inégalités auxquels ils doivent encore faire face. La dépendance à l'égard des pays donateurs, notamment pour le financement du renforcement des capacités, crée un déséquilibre des pouvoirs au détriment des bénéficiaires de l'aide.<sup>2</sup> Une augmentation des financements et des données désagrégées est nécessaire, et un changement de mentalité sera indispensable pour remédier aux déséquilibres de pouvoir. Par ailleurs, afin d'équilibrer les dynamiques de pouvoir et de garantir une diversité de fonds pour le renforcement des capacités, une coopération triangulaire et Sud-Sud plus importante en matière de renforcement des capacités pourrait être une alternative utile. Dans leurs ENV respectifs, des pays comme la Chine, la Malaisie, le Qatar et l'Azerbaïdjan mentionnent la coopération Sud-Sud comme une composante clé de leur aide internationale. Toutefois, ces initiatives sont principalement destinées aux pays partenaires et non aux OSC.



**05 La numérisation : un défi et une priorité majeurs pour le développement, mais peu de preuves de programmes de renforcement des capacités numériques pour les OSC.**

La numérisation et la nécessité d'accroître l'accès à l'Internet ont été identifiées comme des priorités de planification nationale par de nombreux gouvernements dans les ENV de 2021. Dans le même temps, la fracture numérique existante, notamment entre les zones rurales et urbaines, a été identifiée par de nombreux gouvernements du Sud comme un obstacle à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Seuls 4 pays (9 %) présentant leurs ENV en 2021 n'ont pas mentionné le rôle important de la technologie dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Alors que seuls quelques ENV ont fourni des exemples concrets de la mise en œuvre de mesures nationales liées à la numérisation, **plusieurs pays ont utilisé leurs ENV pour demander une plus grande aide au renforcement des capacités afin de réduire la fracture numérique et de relever les défis accélérés de la numérisation résultant de la pandémie.**

D'autre part, les ENV de 2021 suggèrent que, lorsque les gouvernements ont fourni des programmes de renforcement des capacités liés à la numérisation et aux nouveaux outils numériques, ils étaient souvent liés à l'éducation, à l'administration en ligne, à la réponse Covid-19 et à la transparence (avec des plateformes numériques partageant des données et des indicateurs, par exemple). Cependant, les ENV de 2021 décrivent peu la manière dont l'internet et les services numériques sont utilisés pour soutenir le travail des OSC. En outre, aucun des programmes mentionnés n'était spécifiquement dédié aux OSC, même si l'espace civique numérique est un sujet d'actualité majeur.

**Malheureusement, peu de preuves ont été trouvées d'une prise de conscience de la part des gouvernements du rôle que la numérisation peut jouer dans la création d'un environnement plus favorable aux OSC.**

**06**

**Défi majeur lié au Covid-19 pour une mise en œuvre efficace des ODD et pour le renforcement des capacités des différents groupes de parties prenantes.**

Sur les 42 ENV présentés en 2021, seuls 3 ENV n'incluaient pas de rapport Covid-19. **Sur les 39 ENV qui incluaient un tel rapport, 16 ont consacré un chapitre entier à ce sujet. La pandémie mondiale de Covid-19 a entraîné l'annulation ou le report de nombreux événements régionaux ou internationaux majeurs.** Au niveau national ou local, les événements liés aux ODD ont été annulés ou organisés en ligne, y compris les ateliers de renforcement des capacités impliquant des représentants de l'État et de la société civile, ce qui a rendu beaucoup plus difficile un engagement multipartite efficace.

**07**

**Peu d'importance accordée au renforcement des capacités des organisations de défense des droits des femmes.**

Si la plupart des ENV de 2021 présentent des données, des actions gouvernementales et des politiques nationales mises en œuvre pour l'égalité des sexes, **les programmes de renforcement des capacités visant à développer les compétences individuelles des femmes ou les compétences organisationnelles des collectifs de femmes ne sont pas systématiquement détaillés.** Comme indiqué dans le rapport de Forus de l'année dernière sur ce sujet, les programmes de renforcement des capacités des femmes sont généralement liés à la gestion du microcrédit, à la formation professionnelle ou à la participation politique. Seules quelques ENV de 2021 présentent les mesures prises par les gouvernements pour développer les capacités des organisations de défense des droits des femmes.





**MALALA YOUSAFZAI**

“  
CHAQUE FOIS QU'IL Y A QUELQUE CHOSE SUR LES CAPACITÉS DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT, ILS UTILISENT LA CONSTRUCTION DE CAPACITÉS. C'EST TOUJOURS DE LA CONSTRUCTION, JAMAIS DU DÉVELOPPEMENT. ET JE TROUVE CELA ÉTRANGE. POUR MOI, CONSTRUIRE SIGNIFIE QU'IL N'Y A RIEN, NOUS ALLONS PARTIR DE ZÉRO, DONC IL N'Y A AUCUNE RECONNAISSANCE DE TOUTE L'EXPERTISE, DE TOUTES LES CAPACITÉS, DE TOUT CE QUI EXISTE DÉJÀ.

- ANA DE OLIVEIRA - COOPERATION CANADA

# PRINCIPES CLÉS DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

## L'APPROCHE DE FORUS CONCERNANT SES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les actions concrètes de Forus pour soutenir le renforcement des plates-formes nationales d'ONG **prennent de multiples formes telles que des programmes de développement du leadership, l'élaboration de guides participatifs, de boîtes à outils et de publications basées sur les contributions des membres, des ateliers en ligne ou en présentiel, des espaces d'échanges entre pairs tels que des groupes de travail, du coaching virtuel, l'accès à l'expertise fournie par des consultants, le soutien à la diffusion de contenus, etc.** Forus soutient également le renforcement des capacités de ses membres via **un mécanisme de soutien financier**. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur ce mécanisme, qui détaille plusieurs aspects de l'approche de Forus en matière de renforcement des capacités.

Ce soutien est apporté aux projets de renforcement des capacités menés et mis en œuvre par les membres de Forus, qui correspondent à leurs besoins spécifiques et aux besoins de leurs propres membres.

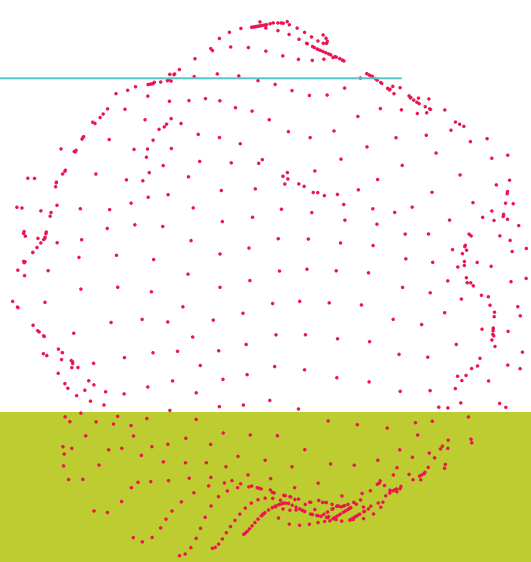
Cela permet d'identifier les pratiques innovantes au sein du réseau, de favoriser l'échange et l'apprentissage entre pairs, de garantir l'appropriation et l'impact, et d'offrir des espaces d'échanges sûrs pour renforcer la collaboration au sein du réseau.

**Entre 2017 et 2022, Forus a aidé ses membres nationaux à mener 62 projets de renforcement des capacités.**

L'objectif primordial de ce soutien est de contribuer à la production de connaissances par la société civile en fournissant les moyens et l'espace nécessaires aux réseaux de la société civile dans différents pays pour travailler sur un large éventail de thématiques. L'ensemble du réseau Forus, et au-delà, apprend de l'intelligence collective qui émerge de ces projets. Le partage de ces expériences multiples issues de contextes différents établit des synergies dans le réseau Forus et renforce la vision commune du réseau pour le changement social. **L'échange d'informations et l'apprentissage mutuel augmentent aussi, en fin de compte, l'impact collectif du réseau.**



## LES MEMBRES DE FORUS ONT IDENTIFIÉ UNE VALEUR AJOUTÉE SIGNIFICATIVE DE L'APPROCHE DE FORUS, NOTAMMENT : <sup>3</sup>



### **Le soutien et l'opportunité d'améliorer les propositions de demande de financement :**

Les membres de Forus ont pu bénéficier du soutien d'un consultant pour améliorer leurs propositions de demande de financement - ceci est considéré comme une forme de renforcement des capacités.



### **Flexibilité - adaptation aux besoins et aux réalités des membres :**

De nombreux projets de renforcement des capacités ont dû s'adapter à des contextes changeants, notamment en raison de la pandémie de Covid-19, et la flexibilité est donc intégrée dans la manière dont les projets sont soutenus et gérés.



### **Un secrétariat qui apporte son soutien :**

Les membres ont apprécié les conseils qu'ils ont reçus du secrétariat de Forus tout au long de la mise en œuvre du projet et des processus de déclaration, qui comprenaient des appels réguliers, des sessions de débriefing et des retours d'information, ainsi qu'un soutien dans la préparation des rapports financiers.



### **Facilitation de l'échange entre pairs et de l'apprentissage :**

Les membres considèrent que l'échange entre pairs et l'apprentissage sont essentiels à la valeur ajoutée de Forus. Ils ont souligné les possibilités d'apprentissage et d'échange entre pairs, ainsi que le rôle important joué par le comité des pairs de Forus dans l'analyse des propositions de renforcement des capacités soumises par les membres. Ceux qui ont proposé et mis en œuvre des projets conjoints avec d'autres membres de Forus ont apprécié l'apprentissage constant que cette opportunité a représentée.

## LES MEMBRES DE FORUS ONT IDENTIFIÉ LES PRINCIPES CLÉS QUI DEVRAIENT GUIDER LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.



### Reconnaître la diversité

La grande diversité des organisations de la société civile, la variété des contextes dans lesquels elles opèrent et les différentes capacités qui existent parmi elles doivent être reconnues lorsqu'il s'agit de renforcement des capacités. **Les programmes de renforcement des capacités des OSC doivent être adaptés au contexte.**

Reconnaître la diversité implique également de reconnaître les différences de niveaux d'accès aux ressources entre les OSC.



### Appropriation et leadership local

Lorsqu'il s'agit des besoins des OSC en matière de renforcement des capacités, **les OSC elles-mêmes devraient avoir le pouvoir de déterminer toutes les étapes du processus**, tant pendant l'identification et la cartographie de ces besoins que lorsqu'il s'agit de prendre des décisions pour déterminer comment ces besoins seront traités, en façonnant les activités à mettre en œuvre. Les partenaires externes peuvent soutenir les processus de renforcement des capacités et contribuer à fournir des processus flexibles et propices à l'apprentissage. Par exemple, Forus dialogue avec ses propres donateurs afin que le soutien apporté à ses membres ne détermine pas à l'avance un ensemble d'activités de renforcement des capacités à mettre en œuvre. Au contraire, Forus s'engage dans un processus participatif de détermination de ces besoins par les membres.





## Horizontalité et reconnaissance des connaissances existantes

Toute initiative visant l'apprentissage peut bénéficier **d'une approche horizontale**, laissant les relations hiérarchiques à la porte, tout en reconnaissant ouvertement les dynamiques de pouvoir qui peuvent exister au cours des différentes activités. Reconnaître que chacun a quelque chose à enseigner et que chacun a quelque chose à apprendre dans un échange peut contribuer à des échanges plus horizontaux et plus profonds, en faisant remonter à la surface les causes profondes et les défis et en les abordant.



## Différentes parties prenantes

Les activités de renforcement des capacités **peuvent bénéficier de la présence de différentes parties prenantes dans un dialogue horizontal**. Ces parties prenantes peuvent être des universitaires, des entités publiques, des acteurs privés ou d'autres groupes, selon le cas. Cependant, la nature horizontale de ces échanges est cruciale pour leur réussite, et une attention particulière doit être accordée aux éventuelles dynamiques de pouvoir, qui doivent être reconnues et traitées. Les possibilités d'échange entre pairs dans un cadre multipartite peuvent favoriser la reconnaissance des connaissances détenues par la société civile.



## L'adaptabilité

Les initiatives de renforcement des capacités doivent avoir **la souplesse nécessaire pour s'adapter aux aspects imprévus ou aux besoins émergents au cours de leur mise en œuvre**. Il n'est tout simplement pas possible de déterminer entièrement à l'avance comment se déroulera un processus d'apprentissage. La capacité d'adaptation permettant aux participants de déterminer la marche à suivre est essentielle pour que les participants s'approprient véritablement le processus. En outre, plusieurs facteurs externes peuvent intervenir, comme la pandémie de Covid-19 qui a obligé de nombreuses OSC à adapter rapidement leurs priorités en matière de renforcement des capacités. Ce nouveau contexte a non seulement entraîné un déplacement des activités vers des formats en ligne, mais aussi la création de nouvelles ressources de renforcement des capacités ou de formations, par exemple sur la manière d'utiliser les logiciels en ligne. Dans la mesure du possible, les OSC ont également adapté leurs activités hors ligne. Par exemple, dans certains endroits, les OSC ont utilisé différents moyens de communication, tels que des radios ou des camions sonorisés, pour transmettre leurs messages.



## Une variété de méthodologies bien plus large que la formation

Même s'il est parfois utilisé de manière interchangeable, **le renforcement des capacités englobe un large éventail d'activités beaucoup plus larges que la formation**. Les autres capacités auxquelles les OSC devraient avoir accès sont les outils et pratiques innovants, les espaces créés pour une participation et un apprentissage significatifs des OSC, un soutien prévisible et durable permettant une planification à long terme et un investissement dans le capital humain, ainsi que l'accès à des informations pertinentes facilement accessibles en termes de contenu, de langue et de format.



“

**NOUS SOMMES TOTALEMENT CONVAINCUS QUE LE DÉVELOPPEMENT NE PEUT PAS ÊTRE FINANCÉ UNIQUEMENT PAR LE NORD, IL NE PEUT PAS ÊTRE UNE SORTE DE "CHARITÉ". LES GENS DU SUD DOIVENT ÊTRE CAPABLES DE S'EN OCCUPER.**

**- MOSES ISOOBA - UNNFGO**

# CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Forus et ses membres estiment qu'il est urgent de procéder à une réforme systémique mondiale de la manière dont le renforcement des capacités est financé et fourni aux principales parties prenantes pour le suivi et la mise en œuvre des ODD, y compris les organisations de la société civile partout dans le monde.





# 1. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC EST ESSENTIEL POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DES ODD

L'Agenda 2030 pour le développement durable est le principal cadre politique international de promotion du développement durable. Il s'agit d'un programme ambitieux, intégré et complet. L'ODD 17 comprend des engagements clairs pour soutenir les partenariats multipartites (la société civile étant identifiée comme un groupe de parties prenantes important) comme un moyen essentiel de mise en œuvre de l'agenda. La plupart des États Membres des Nations Unies sont signataires et se sont engagés à réaliser les ODD d'ici 2030.

**La société civile dans le monde entier ne sera pas efficace dans la mise en œuvre des ODD si elle n'a pas accès à un renforcement des capacités continu**, de haute qualité et correctement contextualisé dans une série de domaines différents, y compris, par exemple, la collecte et l'analyse de données, les compétences numériques, l'atténuation et l'adaptation au climat, entre autres. Malheureusement, il y a peu de preuves à ce jour dans les ENV qui ont été soumis par les gouvernements entre 2017 et 2021 que le renforcement des capacités des différents groupes de parties prenantes, et en particulier de la société civile, a été priorisé comme un moyen de mise en œuvre important pour la réalisation de l'Agenda 2030.



## RECOMMANDATION :

Les progrès réalisés par les gouvernements pour assurer le renforcement des capacités des différents groupes de parties prenantes, notamment la société civile, devraient être considérés comme prioritaires dans le cadre de l'examen annuel de l'ODD 17 par le FPHN des Nations Unies. **Les gouvernements devraient être fortement encouragés à rendre compte des progrès qu'ils ont réalisés pour assurer le renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes de parties prenantes dans les ENV qu'ils soumettent au FPHN des Nations Unies.**



## 2. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS N'EST PAS DÉFINI DE MANIÈRE ADÉQUATE POUR LES RAPPORTS SUR L'ODD 17

L'analyse de Forus montre que, comme les années précédentes, les gouvernements ont tendance à utiliser le terme de renforcement des capacités comme un terme " fourre-tout " pour rendre compte d'activités aussi variées que la formation professionnelle, l'éducation formelle et le renforcement des capacités de la société civile, entre autres.

**L'absence d'une définition commune ou fonctionnelle du renforcement des capacités utilisée par les gouvernements lors de la préparation de leurs ENV réduit considérablement la possibilité de comparer les progrès entre les pays et les régions.** Le fait que de nombreux gouvernements n'aient pas de définition claire du renforcement des capacités suggère également qu'ils n'ont pas développé une compréhension, ni une approche, du renforcement des capacités en tant qu'élément essentiel des tentatives de leur pays pour atteindre les buts et les cibles des ODD - tant au niveau national qu'en termes de coopération internationale au développement. C'est regrettable, et l'expérience de Forus et de ses membres suggère qu'une approche bien conçue du renforcement des capacités, basée sur une consultation significative avec différents groupes de parties prenantes, y compris la société civile, peut être beaucoup plus efficace pour atteindre des objectifs de développement communs.



### RECOMMANDATION :

**L'ONU et ses États Membres devraient élaborer une définition claire et commune du renforcement des capacités aux fins de la déclaration des ENV.** Cette définition peut être flexible, mais doit permettre de mesurer et de comparer de manière appropriée, entre les pays et les régions, les initiatives de renforcement des capacités liées aux ODD qui visent différents groupes de parties prenantes, y compris les organisations de la société civile.



### 3. LES ÉTATS MEMBRES DE L'ONU NE SE CONCENTRENT PAS SUFFISAMMENT SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD.

Les rapports sur l'ODD 17 dans les ENV de 2021 suggèrent que les gouvernements qui ont fait quelques efforts pour progresser vers les cibles de renforcement des capacités de l'ODD 17 ont eu tendance à donner la priorité au renforcement des capacités pour des secteurs particuliers, y compris les fonctionnaires et autres acteurs institutionnels. **Tous les gouvernements devraient adopter une approche stratégique, à long terme, bien pensée et correctement financée pour donner la priorité au renforcement des capacités de la société civile lié à la mise en œuvre des ODD.**



#### RECOMMANDATION :

Étant donné que l'ODD 17 de l'Agenda 2030 charge la communauté internationale de pourvoir au renforcement des capacités des différents groupes d'acteurs, y compris la société civile, **les États Membres de l'ONU devraient fixer des objectifs nationaux annuels pour parvenir au renforcement des capacités de ces groupes d'acteurs.** Les objectifs doivent être convenus après consultation de la société civile et d'autres groupes d'acteurs concernés. Les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs annuels de renforcement des capacités doivent être régulièrement rapportés dans les rapports nationaux soumis par les gouvernements au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies.





## 4. UNE DÉTERMINATION DES APPROCHES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LARGEMENT DIRIGÉE PAR LES PAYS DONATEURS N'EST PAS DURABLE

La plupart des données disponibles sur le renforcement des capacités des OSC pour la mise en œuvre des ODD dans les ENV de 2021 ont été communiquées par les gouvernements des pays donateurs. Les programmes de renforcement des capacités sont souvent un élément central des approches globales de ces gouvernements en matière de coopération internationale au développement impliquant des pays partenaires. Dans leurs ENV de 2021, **les gouvernements du Sud ont fréquemment souligné que le renforcement des capacités était une condition essentielle à la réussite de la mise en œuvre des ODD dans leurs pays et ont demandé que des ressources supplémentaires soient fournies de toute urgence pour soutenir ces programmes.**

En outre, de nombreuses OSC se plaignent du fait que les pays donateurs ont tendance à imposer des objectifs et des résultats prédéterminés au renforcement des capacités de la société civile, sans consultation adéquate. Les organisations de la société civile devraient être impliquées de manière centrale dans l'identification de leurs propres besoins en matière de renforcement des capacités, et dans la conception des programmes et des activités visant à répondre à ces besoins. Il est possible de plaider en faveur de la décolonisation des approches du renforcement des capacités, en s'éloignant du paradigme actuel. La variété des connaissances et des expériences provenant du Sud devrait être reconnue pour le riche éventail de perspectives qu'elle offre, favorisant la création de nouvelles solutions et d'innovations.

Les processus de renforcement des capacités eux-mêmes devraient être émancipateurs et autonomisants, permettant aux OSC de participer à l'évaluation de leurs propres besoins et d'assumer un rôle central dans la planification, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et initiatives de renforcement des capacités qui les concernent.



### RECOMMANDATION :

Partout, les organisations de la société civile devraient être pleinement impliquées dans l'évaluation de leurs propres besoins en matière de renforcement des capacités liés au suivi et à la mise en œuvre des ODD. Les OSC devraient également participer à la définition des objectifs et des résultats souhaités pour leur propre renforcement des capacités. **Les gouvernements des pays donateurs et les donateurs internationaux et bilatéraux ne devraient pas être normatifs dans leur financement du renforcement des capacités des OSC et devraient créer les conditions d'une autonomie beaucoup plus grande de la part des OSC dans la planification, la conception et l'évaluation de leurs propres programmes et initiatives de renforcement des capacités.**

## 5. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC À L'ÉCHELLE MONDIALE NE BÉNÉFICIE PAS DE RESSOURCES SUFFISANTES À L'HEURE ACTUELLE.

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile liées au suivi et à la mise en œuvre des ODD ne bénéficie pas de ressources suffisantes, en particulier dans les pays du Sud. L'accès des OSC aux ressources pour le renforcement des capacités liées aux ODD tend à dépendre dans une large mesure des donateurs bilatéraux et internationaux.

**Un nombre croissant de recherches sur l'espace civique met en évidence la manière dont les gouvernements autocratiques ont exploité les lois et réglementations nationales pour restreindre l'accès des OSC aux financements et affaiblir la capacité de la société civile à demander des comptes aux gouvernements.**<sup>4</sup> La recherche a également identifié les difficultés considérables auxquelles les mouvements sociaux, souvent informels, sont confrontés lorsqu'ils tentent d'accéder à des financements pour leur travail, le renforcement de leurs capacités et d'autres activités, étant donné les nombreuses exigences formelles auxquelles ils doivent répondre pour être considérés comme éligibles à un financement.

**Une grande partie du travail actuellement réalisé par les OSC dans le monde, notamment en ce qui concerne le plaidoyer pour l'espace civique, exige un accès beaucoup plus large à un financement adéquat, prévisible et durable de la société civile,** qui contribuerait également à répondre aux besoins de renforcement des capacités. Il est urgent de mettre au point de nouveaux mécanismes de financement innovants et flexibles pour les OSC, qui privilégient le soutien financier à long terme et sans restriction, afin de financer le renforcement des capacités et de garantir que les formes moins formelles de participation civique puissent également bénéficier d'un financement pour le renforcement des capacités. Étant donné que le renforcement des capacités est une question transversale et afin de s'éloigner des systèmes de financement descendants, d'autres solutions peuvent être développées. Par exemple, le renforcement des capacités pourrait être soutenu par des fonds communs. Ce changement permettrait à de multiples donateurs de participer à des initiatives de renforcement des capacités pour la société civile. En outre, comme proposé dans un précédent rapport de Forus sur le sujet, un nouveau fonds mondial lié à l'ODD 17 devrait être créé pour répondre aux besoins de renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes d'acteurs clés, en lien avec le suivi et la mise en œuvre des ODD.<sup>5</sup>



### RECOMMANDATION :

**Un nouveau fonds mondial lié à l'ODD 17 devrait être créé pour financer les besoins de renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes d'acteurs clés, liés au suivi et à la mise en œuvre des ODD.** La création de ce nouveau fonds mondial permettrait de surmonter de nombreux obstacles financiers auxquels sont actuellement confrontées les OSC, en particulier dans les pays où le financement du renforcement des capacités des OSC en matière d'ODD est insuffisant. La société civile et les autres parties prenantes doivent être équitablement représentées dans les modalités de gouvernance du nouveau fonds mondial. Des modalités de financement transparentes, efficaces et à plusieurs niveaux doivent être convenues par toutes les parties prenantes du fonds. La création de nouvelles modalités de financement à plusieurs niveaux garantira que des fonds suffisants pour le renforcement des capacités soient mis à la disposition des OSC et d'autres groupes de parties prenantes aux niveaux régional, sous-régional, national et local, aux fins du suivi et de la mise en œuvre des ODD.

A photograph of two men in a meeting. The man on the left, wearing glasses and a light blue shirt, is gesturing with his hands while speaking. The man on the right, also wearing glasses and a dark shirt, is listening with his hand near his face. They are sitting at a table with a cup of pens and a mouse. The background is slightly blurred, showing office equipment.

## 6.

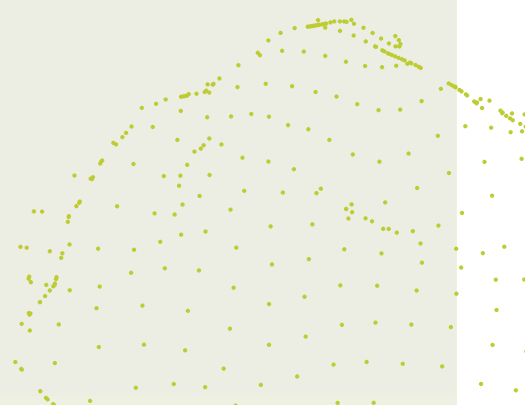
### UNE NOUVELLE ARCHITECTURE MONDIALE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EST NÉCESSAIRE POUR RATIONALISER LA RESPONSABILITÉ DE LA PROMOTION ET DU SUIVI DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LIÉES AUX ODD DES DIFFÉRENTS GROUPES DE PARTIES PRENANTES.

Outre la création d'un nouveau fonds mondial pour soutenir le renforcement des capacités liées aux ODD des principaux groupes de parties prenantes, il est également nécessaire que la communauté internationale s'accorde sur une nouvelle architecture mondiale pour rationaliser la responsabilité institutionnelle de la promotion et du suivi du renforcement des capacités liées aux ODD pour les différents groupes de parties prenantes et pour promouvoir de meilleures connexions entre les différents acteurs et processus impliqués. Compte tenu de l'ampleur et de l'exhaustivité des 17 objectifs de développement durable, ainsi que de la multiplicité des institutions et des prestataires de services impliqués dans le renforcement des capacités aux niveaux international, régional, national et infranational, **il sera important que la communauté internationale rationalise la responsabilité institutionnelle de la promotion, de la garantie et du suivi du renforcement des capacités liées aux ODD pour les différents groupes de parties prenantes.**



#### RECOMMANDATION :

**Il convient de convenir d'une nouvelle architecture mondiale pour rationaliser la responsabilité institutionnelle de la promotion et du suivi du renforcement des capacités liées aux ODD pour les différents groupes de parties prenantes, et pour favoriser des liens plus étroits entre les différents acteurs et processus concernés.** La fonction de cette nouvelle architecture mondiale d'institutions, d'agences et d'acteurs du renforcement des capacités devrait, entre autres, encourager l'innovation et l'expérimentation dans les processus d'évaluation des besoins liés aux ODD pour différents groupes de parties prenantes, promouvoir les processus transnationaux d'échange entre pairs et d'apprentissage, partager les bonnes pratiques et identifier les nouveaux défis et opportunités de renforcement des capacités parmi les différents groupes de parties prenantes.

A decorative graphic in the bottom right corner consisting of a yellow dotted line forming a wavy, upward-trending shape.



<http://forus-international.org/>  
[contact@forus-international.org](mailto:contact@forus-international.org)  
[@Forus\\_int](#)  
[Forus International](#)  
[Instagram - forusinternational/](#)

Forus est un réseau de 66 plateformes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales de tous les continents, représentant plus de 22 000 ONG actives au niveau local et international dans les domaines du développement, des droits de l'homme et de l'environnement.



Fondation  
de  
France

Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Agence française de développement et de la Fondation de France. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Forus.

Photos : UNSPLASH, Midia Ninja, Forus, Both Nomads, Melania Torres

Merci à Deirdre de Burca, Joyce Soares, Sarah Strack, Thomas Janvier et aux autres membres du secrétariat de Forus, ainsi qu'à un large éventail de membres de Forus. Pour la traduction et la conception, nos remerciements à Sanaâ Nadir, Arturo Cortés Barbabosa, Bibbi Abruzzini, Álvaro Martínez et Wendy Dubreuil.

